

**COMPTE-RENDU
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE JARZE VILLAGES
DU 20 JUILLET 2020**

L'an deux mil vingt, le vingt du mois de juillet à 20h30, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Elisabeth MARQUET.

Etaient présents :

Mesdames et Messieurs BEAUDOIN J.P, HEUVELINE, JOUSSAUME, LEGRAND, BERARDI, PRAIZELIN, GOURDON, CHAPON, CULLERIER, COURCELLE, DESPLATS, EDIN, JOBERT, GERFAULT, LINARD, GUILLEUX, LE MARREC, TUFFIER.

Absents excusés : Mme BELLARD Anne-Laure donne pouvoir à Mme PRAIZELIN Alexandra

Mr CONGNARD André

Mme LENOGUE Patricia

Mr LUCIEN David

Mme ORIEUX Audrey donne pouvoir à Mme JOBERT Jennifer

Mme BEAUDOIN Pauline donne pouvoir à Mr BEAUDOIN Jean-Pierre

Mme MAUXION Anita donne pouvoir à Mr COURCELLE Michel car elle arrivera en retard

Absente : Mme LOISON Katy

Convocation : 16/07/2020

Affichage : 23/07/2020

Secrétaire de séance : Mr BERARDI Marc

Observations sur le compte-rendu du 22 juin 2020 : Néant

1 – VOTE DES SUBVENTIONS 2020

Madame le maire propose de maintenir pour une dernière année le mode d'attribution actuel des subventions communales.

A partir de 2021, les demandes de subvention devront être déposées au plus tard le 15 janvier et seront soumises à un nouveau règlement (communication des bilans prévisionnels, état des comptes...). De plus, les associations disposant d'un fonds de roulement supérieur à 2 années d'exercice, ne pourront plus prétendre à une subvention.

Ce nouveau règlement sera communiqué aux associations dès cette année pour anticipation.

SUBVENTIONS	Versé en 2019	Demandé en 2020	Proposé en 2020	Nombre d'enfants concernés
Associations de BEAUVAU :				
Société l'Union, Beauvau	150 €	150 €	150 €	
AFN Marcé Beauvau	50 €	50 €	Gerbe+ sdf	
Associations de CHAUMONT :				
Anciens Combattants	Gerbe+		Gerbe+ sdf	
Bibliothèque	0 €	200 €	200 €	
Club de la Bonne humeur	180 €	180 €	180 €	
Société Jeanne D'Arc	4		4 gratuités sdf	
Folk-Chaum'Pas	180 €	480 €	480 €	
Associations de JARZE:				
Amicale des Sapeurs Pompiers de Jarzé	400 €		400 €	
Ass. Anc.Combattants et Prisonniers de	Gerbe+	180 €	Gerbe+ sdf	
Ass. Sauvegarde de la Chapelle de Monplacé	300 €	300 €	300 €	
Club de la Ronde des Années	0 €			
Entente Sportive Jarzéenne	5 000 €	4 000 €	4 000 €	152
Les Chasseurs réunis	500 €	500 €	500 €	
Lyre Jarzéenne	1 500 €	1 500 €	1 500 €	
Associations de LUE EN BAUGEOIS :				
Club du 3ème Age	400 €	400 €	400 €	
S.A. Fêtes de Lué (Comité des Fêtes)	700 €	700 €	700 €	
Cercle l'Union de Lué (Société de Boules)	400 €	400 €	400 €	
Ass. Sport, Culture et Loisirs de Lué	400 €	400 €	400 €	
Cours scolaires et post-scolaires (40 € par enfant) :				
MFR/CFA de Chemillé	40 €	40 €	0 €	1
MFR Doué la Fontaine	0 €	40 €	0 €	1
Associations sportives et culturelles hors commune (20 € par enfant) :				
ADS Modern'Jazz et Plus	150 €	300 €	260 €	13
Association Atelier danse Seiches	0 €	80 €	80 €	4
Association la ZUMBA des Capellaudiens (1	20 €	0 €	0 €	0
Association Judo Jujitsu de Soucelles	20 €	20 €	20 €	1
Association les Ailes du Loir	140 €			
APE Ecole de Musique de Bauge (rappel	960 €			
Judo Club Seichois	100 €	140 €	140 €	7
Karaté Club Baugeois	200 €	180 €	180 €	9
Olympique Baugeois Badminton	0 €	20 €	incomplet	1
Olympique Baugeois Tennis	0 €	20 €	incomplet	1
Association Seiches Basket Club (25€ par	100 €	145 €	100 €	5
Associations subventionnées en 2019 par JARZE VILLAGES :				
Les Restos du cœur	96 €	121 €	200 €	
Prévention routière	0 €			
GDON (2019:0.25 €/habitants de JV)	695 €			
CAUE (0.10€ x 2770 habitants)	0 €	277 €	0 €	
TOTAL	12 681			

Décision du Conseil Municipal : Le Conseil Municipal donne son accord. Mr CHAPON n'a pas pris part au vote pour la subvention pour les ANCP de Jarzé, Mme LINARD n'a pas pris part au vote pour la subvention au Comité des fêtes de Lué, Mr Guilleux n'a pas pris part au vote pour la subvention à la Lyre Jarzéenne.

2 – LOTISSEMENT DE LA GRANDE VARENNE ET ZAC BELLEVUE LES ARGOULTS : PROGRAMMES DE CONSTRUCTION DE MAINE&LOIRE HABITAT

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que la Commission Travaux de Maine & Loire Habitat a donné un avis favorable pour la construction de deux programmes sur Jarzé Villages :

- Lotissement de la Grande Varenne à Chaumont d'Anjou : réalisation de 4 logements type 3 avec garages, adaptés à une clientèle seniors
- ZAC de Bellevue Les Argoults à Jarzé : réalisation de 16 logements (12 intermédiaires et 4 individuels) dont 9 seraient adaptés à une clientèle seniors.

La participation communale serait de 7 000 € par logement construit, soit 28 000 € HT pour Chaumont et 112 000 € HT pour Jarzé.

Décision du Conseil Municipal : A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte cette participation.

3 – CCALS : CONVENTION DE REMBOURSEMENT DES MASQUES LAVABLES

Madame le Maire rappelle que la CCALS a procédé à un achat groupé de 30 000 masques lavables pour le compte des communes membres d'Anjou Loir et Sarthe, afin qu'elles les redistribuent à leur population dans le but de lutter contre la propagation du Coronavirus. La CCALS a distribué 2 750 masques à la commune de Jarzé Villages.

Compte tenu du reste à charge par masque pour la CCALS qui s'élève à 1,6375 € TTC (50% a été pris en charge par l'Etat), et de la décision du Conseil Communautaire de demander un remboursement à hauteur de 50 % de ce reste à charge aux communes, la commune de Jarzé Villages devra rembourser 2 251.56 € TTC à la CCALS.

Décision du Conseil Municipal : Après délibération, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer la convention qui a pour objet de définir les modalités de ce remboursement.

4 – AFFAIRES DIVERSES

4-1 Devis taille haie

Mr Jean-Pierre BEAUDOIN propose de faire l'acquisition d'un taille haie et présente les propositions de la SEMAC :

	PRIX HT	OPTION 1 rotation 360 °	OPTION 2 Commande électrique mono levier démarrage électrique	OPTION 3 Commande électrique mono levier démarrage électrique proportionnelle
Taille haie MAROLIN TRIMMY EVO coupe 150 cm	5 220 €	/	/	/
Taille haie MAROLIN Type M250 S coupe 150 cm	6 610 €	250 €	1 420 €	2 390 €

Mr Beaudoin souhaiterait retenir le modèle type M250 S plus l'option 1.

Décision du Conseil Municipal : Après discussion, les conseillers municipaux ont donné leur accord pour acheter un taille haie mais ils souhaitent que d'autres devis soient demandés afin de faire des comparaisons. La décision finale sera validée par le bureau de Jarzé Villages.

4-2 Subvention DETR

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de l'attribution d'une subvention de l'Etat au titre de la programmation 2020 de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) sollicitée pour l'aménagement d'un cheminement piéton à Jarzé de 15 555 € (30 % sur une dépense subventionnable de 51 850 HT).

4-3 Désignation des représentants élus

- Référent sécurité routière : pas de candidat
- Commission géographique SAGE de l'Authion et SMBAA
 - Beauvau : Mr Marc BERARDI
 - Chaumont : Mr Jean-Pierre BEAUDOIN
 - Jarzé : Mr Cédric JOUSSAUME
 - Lué-en-Baugeois : Mr Michel COURCELLE

Madame Anita MAUXION prend part à la réunion à 21h15.

4-4 Adhésion à la Fondation du Patrimoine

Madame le Maire propose que la commune de Jarzé Villages adhère à la Fondation du Patrimoine en 2020 pour un coût de 160 €.

Cet organisme privé à but non lucratif a pour mission de sauvegarder, de valoriser les patrimoines et d'aider au financement des travaux. La fondation accompagne les projets de restauration ruraux (maisons typiques, moulins, lavoirs...) et religieux (églises, chapelles...).

Décision du Conseil Municipal : A l'unanimité, le Conseil Municipal valide cette adhésion.

4-5 Spectacles de Noël

Deux spectacles de Noël seront proposés aux enfants de Jarzé Villages le 4 décembre à 20h à la salle des fêtes de Chaumont et le 5 décembre à 16h à la salle des fêtes de Beauvau.

Le coût de ces deux représentations de la compagnie Spectabilis, sera confirmé lors du Conseil Municipal du 14 septembre 2020, environ 2 500 € pour deux fois 45 minutes.

4-6 Point étape de la commission économie locale présenté par Mr Marc BERARDI

L'objectif est de faire un état des lieux avec les commerçants, artisans et professions libérales afin de maintenir et soutenir l'activité locale. Les rencontres individuelles ont permis aux membres de la commission :

- de connaître leurs statuts et fonctionnement

- d'identifier les points négatifs :

- Pertes d'exploitations liées au COVID, fermetures administratives
- Signalétique des commerces aux entrées et dans les bourgs de Jarzé Villages
- Sens de circulation à revoir dans le centre bourg ainsi que les stationnements (minute) et les plots de balisage
- Nettoyage des trottoirs (déjections pigeons et chiens)
- Fin de bail de la boulangerie, du PROXI et du Tabac Presse en 2023
- Médecin en retraite à la fin du mandat

- d'identifier les points positifs :

- Possible création d'une association d'artisans et commerçants
- Nouveaux services (portage repas, carte grise, etc...)
- Intramuros
- Favorable dans l'ensemble à l'aménagement de la place Norbert Davignon
- Rencontre avec les élus très appréciée

Des réunions d'informations réalisées ou à venir :

- 23 juin 2020 : rencontre avec le Conseil Départemental pour l'aménagement de de la Place Norbert Davignon
- 24 juillet à 15h00 à la mairie de Jarzé : réunion avec l'entreprise DJC Publicité de Seiches-sur-le-Loir
- Octobre 2020 : réunion de synthèse de la commission économie locale destinée à présenter aux commerçants et artisans les orientations et actions proposées par la municipalité.

4-7 Aménagement de la place Norbert Davignon

Madame le Maire informe qu'un plan guide (rétro planning) est en cours de réalisation par le Conseil Départemental suite à la réunion du 23 juin. Un groupe de travail sera constitué au mois de septembre.

4-8 Accueil des gens du voyage

Mr Cédric JOUSSAUME informe qu'il avait donné son autorisation aux gens du voyage, rencontrés à Bauné, pour qu'ils s'installent sur le parking de la salle Louis Touchet à compter du 29 juin pour quelques jours. Tous les 2 jours, un contact avait lieu avec eux, afin d'entretenir une relation cordiale et les canaliser.

Des portiques seront bientôt installés au terrain de foot, à la salle de sport et à la salle des fêtes.

Madame le Maire rappelle que le territoire de la CCALS ne compte aucun terrain aménagé pour accueillir les gens du voyage. Ce projet est en cours et doit absolument avancer pour accélérer la création d'une aire de stationnement.

4-9 Lecture du message relatif à la journée commémorative en hommage aux victimes de crimes racistes et antisémites par Mr Dominique CHAPON.

5 – INFORMATIONS DIVERSES

- **Dates à retenir**

- ✓ Visite du parcours santé le 21 juillet à 14h30
- ✓ Commission culture/loisirs/tourisme mardi 21 juillet à 20h30
- ✓ Réunion du CCAS : vendredi 24 juillet à 17h à la salle Louis Touchet
- ✓ Forum des associations le samedi 5/09/2020 de 10h à 12h à la salle de sports
- ✓ Banquet des anciens de Jarzé : 29/10/2020

Prochaine réunion du Conseil Municipal le 14 septembre 2020 à 20h30.